

## Les marchés

---

### **Le marché hebdomadaire**

Le marché a lieu place du Général Leclerc chaque mercredi matin.

Vous y trouverez une offre diversifiée de produits alimentaires et vestimentaires... de quoi vous satisfaire.

Pour obtenir un emplacement sur le marché, renseignez-vous auprès de la police municipale en charge du placement.

Votre demande devra ensuite être adressée par courrier à l'attention du maire, accompagnée des documents suivants : extrait Kbis, carte de commerçant et attestation de responsabilité civile.

Contact :

Police Municipale  
02 48 57 06 11

---

### **Le marché de producteurs locaux**

Chaque premier samedi du mois, de 8h30 à 12h30 sur la place du 14 juillet.

Liste des producteurs présents sur le marché à découvrir dans la rubrique [agenda](#).

[A-N°040-2024 - ARRÊTÉ PORTANT REGLEMENT DU MARCHE DE PRODUCTEURS LOCAUX](#) (.pdf - 155.69 Ko)

---

### **Les marchés saisonniers**

Le Comité des Fêtes de Mehun organise plusieurs marchés dans l'année : marché de Noël, marché de printemps, marché semi-nocturne.

Pour obtenir un emplacement sur l'un de ces marchés, contactez le Comité des Fêtes :  
comitedesfetesmehunois@gmail [dot] com